

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Décision 27101/F001/2021 liste des enquêtes ouvrant droit au versement de l'indemnité pour enquête difficile

NOR : ECOO2138077S

Le Directeur général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques,

Vu la circulaire du 1^{er} janvier 2019 fixant les nouvelles conditions d'emploi des enquêtrices et des enquêteurs de l'Insee et, notamment, son paragraphe 2.2.10.

Décide :

Pour l'année 2023, les trois enquêtes proposées pour l'obtention de la prime pour enquêtes difficiles sont les suivantes : l'enquête « Autonomie » en métropole, l'enquête « Formation tout au long de la vie » (FLV) en métropole et dans les 5 Dom et l'enquête « Programme for the International Assessment of Adult Competencies » (PIAAC) en métropole.

Le choix de ces enquêtes repose sur les considérations décrites ci-dessous.

L'enquête Autonomie

L'enquête Autonomie se déroule d'avril à décembre 2022. L'échantillon a été constitué à partir des répondants à l'enquête filtre Vie Quotidienne et Santé (VQS). La population d'intérêt correspond aux personnes de tout âge habitant dans un logement ordinaire. Parmi elles, on s'intéresse en particulier à la population des personnes en situation de handicap ou dépendantes. En particulier, l'enquête permettra d'en mesurer le nombre selon différentes définitions et de décrire les différentes dimensions du handicap y compris le handicap psychique.

Cette enquête est difficile et peut s'avérer éprouvante psychologiquement pour les enquêteurs, malgré le dispositif d'accompagnement psychologique mis en place, en particulier lors de l'interrogation des enquêtés les plus dépendants. Sont interrogées des personnes qui ne rencontrent pas de problème particulier, mais aussi, avec surreprésentation dans l'échantillon, d'autres personnes avec des problèmes de santé (personnes avec quelques problèmes de santé, personnes légèrement dépendantes et enfin personnes lourdement handicapées). Pour ces dernières, les enquêteurs peuvent être confrontés à des personnes avec une ou plusieurs déficiences lourdes (problèmes visuels, auditifs, mentaux, psychiques, moteurs, ...), en raison du handicap ou de l'âge. Les enquêteurs devront donc être particulièrement attentifs à leur comportement, et pourront être confrontés à des situations compliquées. Ils peuvent aussi être confrontés à des situations d'isolement. Dans ce cas, les enquêtés peuvent souhaiter évoquer longuement leur situation, poser des questions sur leurs droits, et les enquêteurs peuvent se sentir mal à l'aise, cela n'entrant pas dans leurs compétences d'enquêteur. Ils peuvent également être confrontés à des tensions familiales

que le questionnaire mettra au jour. Ces moments de l'interview peuvent être difficiles à vivre pour les enquêteurs, qui deviennent témoins des dissensions.

De plus, le protocole d'enquête est exigeant et complexe, avec des documents de collecte en nombre important et des cas particuliers dans le protocole : recours à un proxy, cas de personnes sous tutelle, récupération du NIR, questionnaire technique à s'approprier (domaine de la santé et de la perte d'autonomie)

Tous ces aspects justifient le classement de cette enquête au rang des enquêtes difficiles. L'enquête porte sur un échantillon de 35 000 personnes en métropole. Il est prévu environ 600 enquêteurs participant à cette opération.

L'enquête Formation tout au long de la vie (FLV)

Cette enquête vise à mesurer d'une part l'accès des adultes à la formation, selon les concepts définis au niveau européen de formation formelle, de formation non formelle et de formation informelle, et d'autre part les compétences des adultes face à l'écrit dans des situations de la vie quotidienne.

L'enquête comporte un ensemble riche d'informations socio-démographiques (âge, sexe, diplôme, situation détaillée sur le marché du travail...), ainsi que des informations sur les langues maîtrisées et les origines géographiques et sociales.

La partie sur la formation permet entre autres de mesurer la participation à des activités de formation, de caractériser le cas échéant les formations suivies (niveau, domaine, durée...), de connaître les raisons de la participation, la situation des personnes à leur entrée en formation, les sources de financement et les « gains » retirés des formations. Les autres thèmes abordés sont l'accès à l'information sur les possibilités de formation, la connaissance des droits et les obstacles rencontrés dans l'accès à la formation.

Le module compétences s'attache avant tout à évaluer les compétences de la population adulte en lecture, en écriture, dans les gestes courants de la vie personnelle et professionnelle. Les enjeux principaux du module sont d'identifier les sous-populations en difficulté et de mesurer les situations d'illettrisme en France.

L'enquête Formation tout au long de la vie 2022 est la réédition des enquêtes sur la formation des adultes (AES, Adult Education Survey), à laquelle est adossé un module sur les compétences issu des précédentes enquêtes Information et Vie Quotidienne (IVQ).

La demande de classement de l'enquête au rang des enquêtes difficiles s'appuie sur les raisons suivantes :

- Le module « compétences de la vie quotidienne » est délicat. L'enquêteur doit faire passer à l'enquêté des exercices d'évaluation de ses compétences en lecture, en écriture ou en calcul par exemple ;
- L'enquêteur doit alors faire preuve de beaucoup savoir-faire pour faire passer de tels exercices d'évaluation à l'enquêté ;
- Le temps de passation est en moyenne de 50 minutes, ce qui est lourd pour le ménage et l'enquêteur doit développer un argumentaire conséquent afin de convaincre l'enquêté de commencer et terminer l'enquête ;
- L'enquête concerne des personnes âgées de 18 à 69 ans. Il sera assez difficile pour les enquêteurs de convaincre les personnes âgées qui ne se sentent que peu concernés par le thème de l'enquête ;

- L'enquête se déroule dans les 5 Dom sous la forme d'une extension, avec beaucoup de ménages à enquêter dans ces départements de manière à disposer d'un échantillon représentatif localement, et également dans des zones sensibles des quartiers de la politique de la ville ;

- L'enquête se déroule en deux parties : la première interroge une personne du ménage sur l'ensemble des membres du ménage, la seconde interroge une personne du ménage tirée au sort. L'enquêteur est parfois obligé de se rendre plusieurs fois chez le ménage pour mener à terme l'enquête.

L'enquête porte sur un échantillon de 30 000 logements en métropole et dans les Dom. Il est prévu environ 650 enquêteurs participant à cette opération.

L'enquête « Programme for the international assessment of adult competencies » (PIAAC)

L'enquête PIAAC est une enquête de l'OCDE qui cherche à évaluer les compétences des adultes dans les domaines de la littératie, de la numératie et de la résolution adaptative de problèmes. Elle comprend une partie biographique relativement longue (45 minutes maximum pour une personne en situation d'emploi) et une partie auto-administrée de mises en situation d'une durée de 60 minutes en moyenne, mais qui n'est pas limitée dans le temps. Des répondants ayant à cœur de bien faire mais confrontés à des difficultés dans la résolution des exercices peuvent donc passer beaucoup plus de temps sur cette partie.

La partie biographique comprend des questions inhabituelles sur la santé et le bien-être subjectif du répondant, ainsi que sur ses préférences, comportements ou opinions générales. Une des questions porte sur la participation sociale ou politique du répondant (activités bénévoles). Le reste des questions concerne la confiance interpersonnelle et institutionnelle du répondant, et sa préférence pour le présent. Pour cette série de questions, le rôle de l'enquêteur est de veiller à ce que le répondant réponde de façon spontanée, et d'éviter que la personne passe un temps disproportionné à méditer sur le sens de la question. Le dernier bloc de questions porte sur les traits de personnalité. Cette section vise à obtenir des informations sur la personnalité du répondant. Elle permet d'obtenir une estimation plus juste des effets portant sur les compétences selon la personnalité des répondants. Il se peut que le répondant ait des réticences à répondre à ces questions, car elles sont personnelles. Si nécessaire, l'enquêteur doit rappeler qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, et que les réponses individuelles restent confidentielles.

Pendant la partie auto administrée, le rôle de l'enquêteur est d'encourager la personne à continuer les mises en situation, d'assurer les réponses aux questions techniques d'utilisation de l'applicatif, mais en aucun cas de donner les réponses aux questions, ni de donner l'impression de surveiller le répondant pendant qu'il fait les exercices. Il doit s'assurer que l'environnement est propice à la concentration du répondant, et qu'il est seul pour réaliser les mises en situation. Le répondant ne doit pas recevoir d'aide par les autres personnes présentes. La difficulté de certains exercices peut rebuter certains répondants, voire les décourager, et le rôle de l'enquêteur est primordial pour les encourager à dérouler l'enquête jusqu'au bout.

L'enquête porte sur un échantillon de 11 500 personnes en métropole. Il est prévu environ 300 enquêteurs participant à cette opération.

Fait à Montrouge, le 17 décembre 2021

Le Directeur général de l'Insee

Jean-Luc TAVERNIER